

## VARIÉTÉS.

---

Voici un nouveau document qui prouverait, comme nous l'avons dit, page 13, du tome 2<sup>e</sup> de notre Revue, que la conduite de Mandelot ne fut pas exempte de reproches lors de cette déplorable catastrophe ; nous le trouvons dans la *Généalogie et fin des Huguenaux*, par Gabriel de Saconay ; Lyon, 1573, petit in-8°. L'auteur, après avoir dit que le comte de Sault (1), gouverneur de Lyon, de 1561 à 1564, « froissa tellement le corps du Lyon, « que par l'espace presque de deux ans, il ne s'est peu releuer, » ajoute : « Et encores s'en deult-il, et a longtemps cloché, et jus-  
« ques à ce que le grand Lyon royal faisant regir et gouverner  
« son petit Lyon par ce fidelle, sage et vigilant cheualier et affec-  
« tionné à la religion divine et à la couronne de France, le sei-  
« gneur de Mandelot, a permis à son Lyon prendre vengeance  
« (ou plustot faire justice) des trahisons, outrages et impiétez  
« exercées par ces malfaisans guenaux, contre la religion sacrée,  
« contre l'authorité royalle, et contre leurs propres majestez. Si  
« que comme le dernier jour d'auril, mil cinq cent soixante  
« deux, ces guenaux sataniens firent faire un saut à ce pau-  
« ure Lyon : aussi la Prouidence diuine luy a permis et donnè  
« pouuoir de prendre juste vengeance le dernier jour d'aoust

(1) Il mourut en 1567 à la bataille de St-Denis où il portait les armes pour les Protestans.